

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2021- 80

Date de la convocation : 01/12/2021

Membres en exercice : 24

Membres présents : 20

Membres votants : 20

Le huit décembre deux mille vingt et un, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, COLSON Pascal, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DE POUILLY Jean-Pierre, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent.

Excusés : Mme LAMPSON - GUEILLOT Nadège, M. VALET Bruno

Absents : Mrs. DANNEAUX Dominique, GODART Olivier

Personnel communautaire : M. MAKSUD Léo, Directeur Général des Services, Mme ODIENNE Karine, Directrice Générale Adjointe, Karine GOLEBIEWSKI Secrétaire de direction.

Secrétariat : Mme Payen Françoise est désignée secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION USA LE CHESNE

Vu la compétence « Actions de développement des loisirs et de soutien à des activités associatives ayant un rayonnement sur le territoire communautaire » inscrite dans les statuts de la Communauté de Communes ;

Vu la délibération n° DC2021/67 du 08/07/21 approuvant le dispositif de soutien aux associations sportives pour la formation des encadrants ;

Vu la proposition remise par la commission Sport/Culture lors de sa séance du 11/10/2021 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE d'attribuer à l'unanimité à l'association USA LE CHESNE une subvention de 300 € dans les conditions suivantes :

Nature du projet : Formation au brevet de moniteur de football

Montant de la subvention forfaitaire : 300 €

Cette subvention sera versée sur présentation de la facture certifiée acquittée et d'un RIB.

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme

Le Président,



Benoît SINGLIT